

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
12 mois: 36 fr.
6 mois: 18 fr.
Poste: 95 fr.
12 mois: 118 fr.
6 mois: 59 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS, 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1er OCTOBRE 1884.

LA CRISE LYONNAISE.

Une feuille essentiellement opportuniste, pour laquelle, par conséquent, tout, sous le régime actuel, est pour le mieux dans la meilleure des Républiques, faisait avant-hier tel aveu bon à retenir:

« A cette heure-ci, vingt millions de Français, qui vivent de la terre, sont menacés de ne pouvoir plus en vivre; si la menace se réalise, que deviendront-ils? et si vingt millions de Français se trouvent dans la misère, que deviendra le reste du pays? »

Telle est, de l'aveu même du XIXe Siècle, la triste situation de notre agriculture. Notre confrère républicain ajoutait avec raison:

« Lorsque les paysans mourront de faim, est-ce à Paris qu'on leur donnera du pain et de l'ouvrage? »

Evidemment non, car tout se tient et s'enchaîne dans une crise économique et sociale. Ce n'est pas seulement l'agriculture qui souffre des folies républicaines, du gaspillage, des dilapidations, de la concurrence étrangère à laquelle elle reste livrée et sans défense; il n'y a pas de menacés que les vingt millions de Français qui vivent de la terre.

La crise industrielle et commerciale n'est pas, pour les mêmes raisons, moins grave, moins effrayante que la crise agricole.

A Lyon, plus de 25,000 ouvriers, teinturiers, tisseurs, métallurgistes, sont, depuis des mois, sans travail, et pour cette foule affamée, la question n'est pas seulement d'obtenir le travail qui lui manque, mais de l'obtenir tout de suite.

D'après les nouvelles que nous recevons chaque jour de cette grande cité manufacturière, autrefois si florissante, maintenant réduite à une misère atroce, la situation est terrible.

Elle ne peut durer, et, cependant, personne ne peut prévoir comment on en sortira ni même être sûr qu'on en pourra sortir.

Nos lecteurs connaissent l'impuissance des efforts officiels; ils ont vu comment, depuis quinze jours, les ouvriers sans travail sont renvoyés par la municipalité au gouvernement, et par le gouvernement à la municipalité.

Le maire Gailleton les renvoie au ministre Ferry, et le ministre Ferry les renvoie au maire Gailleton.

Cependant, la misère augmente, et la crise lyonnaise prend d'énormes proportions, en attendant que, sous peu, elle gagne Paris et les autres grandes villes, où déjà le malaise est général.

Il faut rendre cette justice aux vingt mille ouvriers lyonnais que, pour la plupart, ils n'ont pas, jusqu'ici, fait de politique. Exaspérés par de réelles souffrances, ils demandent qu'on leur vienne en aide.

Mais, qui peut les secourir? Et comment?

Il a été tenu dimanche une réunion tumultueuse à la suite de laquelle M. Audrieux, député du département, a écrit à M. Spuller, président de la commission d'enquête parlementaire sur la crise économique, de convoquer immédiatement ses collègues.

Et puis après? Que pourra faire cette fameuse commission des 44? Qu'a-t-elle fait depuis qu'elle existe? Elle a noirci inutilement des morceaux de papier qui ont coûté fort cher à imprimer, qui ne servent à rien; on a dépensé là de grosses sommes qu'il eût mieux valu donner aux pauvres; là du moins elles auraient eu leur utilité.

Créée pour amuser le tapis et faire croire au peuple qu'on s'occupait de lui, la commission est, forcément, restée impuissante. Ce n'est pas sur elle qu'il faut compter.

La commission d'enquête, si elle se réunit, composera encore d'énormes volumes indigestes; le ministre de l'intérieur leur adressera de belles paroles bien vides et bien banales, et ce sera tout.

Il est impossible qu'il en soit autrement. Il n'y a ni ministre, ni commission d'enquête qui puissent endiguer la crise actuelle.

Toute la bonne volonté, tous les efforts officiels resteront stériles, car cette crise provient de causes générales dont la République elle-même est l'origine.

C'est là un fait que nous avons prouvé trop souvent, pour que nous ayons besoin de recommencer la preuve aujourd'hui, et, tout à l'heure, nous en indiquons encore les principales origines.

C'est par le manque de confiance, c'est par la ruine progressive et simultanée de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, c'est par la diminution rapide de la fortune publique, que le malaise gagne tous les jours, se faisant sentir partout et plus durement aux classes laborieuses.

La crise agricole, qui pèse si lourdement sur les vingt millions de Français dont parle le XIXe Siècle, se complique d'une crise ouvrière qui, latente depuis plusieurs années, arrive à l'état aigu.

En 1848, après l'impôt des 45 centimes, les paysans ne parlaient plus de la République; ils prononçaient la « Ruine publique. »

Cet à peu près, point académique, mais fort expressif, peut servir encore aujourd'hui à résumer une situation lamentable due à un régime néfaste.

GEORGES HUIILLARD.

Chronique générale.

Ce n'est pas seulement à Lyon que les ouvriers manquent de pain. Dans la plupart des grands centres les travaux sont suspendus et la misère s'accroît de jour en jour.

Ainsi en est-il à Besançon où les « affamés » sans travail se sont réunis avant-hier.

Voici le compte rendu du meeting qui a eu lieu, à deux heures, à la kermesse de Chamars:

— Elle vous en donnera elle-même. Je vous le répète, ce n'est rien du tout. Mais ne vous sauvez pas si vite, je vous en prie. Veuillez-vous m'accorder un tout petit quart d'heure d'entretien? J'ai à vous parler. Asseyez-vous là... et maintenant, écoutez-moi bien. Nous avons, ma sœur et moi, l'intention de vous bloquer ce soir, après dîner, dans un petit coin du salon, et c'est alors ma sœur qui aurait porté la parole, c'est elle qui vous aurait dit ce que je vais essayer de dire en votre nom à toutes les deux. Mais je suis un peu émue... Ne riez pas; c'est très-sérieux. Nous voulions vous remercier toutes les deux d'avoir été, depuis notre arrivée, si aimable, si bon, si dévoué, si...

— Oh! mademoiselle, je vous en prie, c'est à moi...

— Oh! ne m'interrompez pas... vous allez m'embrouiller... Je ne saurai plus m'en tirer... Je maintiens, d'ailleurs, que c'est à nous de remercier, pas à vous. Nous arrivions ici comme deux étrangères. Nous avons eu la joie d'y trouver tout de suite des amis... oui, des amis. Vous nous avez prises par la main... vous nous avez menées chez nos fermiers, chez nos gardes, pendant que votre parrain nous menait chez ses pauvres... et partout on vous aimait tant, que tout de suite, de confiance, on s'est mis, sur votre recommandation, à nous aimer un peu... On vous adore dans ce pays, le savez-vous?

— Oh! mademoiselle, je vous en prie, c'est à moi...

— Assurément non, répondit Jean.

— Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

— Cela me fait, à moi aussi, beaucoup de peine de m'en aller et de perdre cette dernière journée, que j'espérais passer avec vous. Cependant, puisqu'il le faut... Je viendrai demain prendre des nouvelles de votre sœur.

« Environ cinq cents personnes y assistaient, dont deux cents ouvriers. »

» M. Beauquier, député, s'est excusé par lettre de ne pouvoir se rendre à la réunion.

» Le président expose la triste situation des ouvriers sans ouvrage; il dit, entre autres choses, que les travailleurs ne doivent compter que sur eux seuls, car les avocats, les députés et les journalistes qui les enjôlent n'agissent pas.

» Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune; ils demandent le rétablissement de la taxe officielle du pain, la soumission des étrangers à une taxe équivalente à celle que supportent les ouvriers français, — le renvoi des chantiers de tous les ouvriers étrangers. Un Lyonnais, de passage à Besançon, affirme que, s'il n'avait pas une certaine aisance, il serait aussi malheureux que les pauvres ouvriers sans travail. « Si l'as de l'os, qu'est-ce que tu nous f... ici? » s'écrie un ouvrier aux applaudissements de toute l'assistance.

» Un ancien capitaine fédéré fait le procès de l'infâme bourgeoisie.

» Enfin l'assemblée décide qu'une députation ira porter ses doléances à la municipalité. M. l'adjoint Bruand reçoit la députation; il répond que la municipalité ne peut rétablir la taxe du pain, que des chantiers vont être créés pour la refecton de chemins vicinaux et qu'on n'emploiera à ce travail que des ouvriers du pays. »

Une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit aux préfets de n'accueillir qu'avec beaucoup de réserve toute demande de laïcisation faite par les municipalités.

Une dépêche de Massiac nous annonce la mort de M. Brugerolle, sénateur du Cantal. M. Brugerolle était âgé de quarante-quatre ans. Il siégeait à l'Union républicaine. La mort de M. Brugerolle porte à dix-neuf le nombre des sièges vacants au Sénat, dont un siège d'inamovible.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

L'amitié, c'était une autre affaire. De tout son cœur il souhaitait et de toutes ses forces il allait essayer de s'établir bien paisiblement dans l'estime et l'affection de ces deux femmes. Il tâcherait de ne pas trop s'apercevoir de la beauté de Suzie et de Bettina; il tâcherait de ne plus s'oublier, comme il l'avait fait la veille, dans la contemplation de ces quatre petits pieds posés sur deux tabourets de jardin. Oh! lui avait dit bien franchement, bien cordialement:

— Vous serez notre ami. Voilà tout ce qu'il désirait! Être leur ami! Et il le serait!

Tout, pendant les dix jours qui suivirent, tout conspira pour le succès de cette entreprise. Suzie, Bettina, l'abbé et Jean vécurent de la même vie, dans la plus étroite et dans la plus confiante intimité. Les deux sœurs faisaient dans la matinée de longues promenades en voiture avec le curé; et, dans l'après-midi, avec Jean, de longues promenades à cheval.

Jean ne cherchait plus à analyser ses sentiments; il ne se demandait plus s'il allait pencher à droite ou à gauche. Il se sentait pour ces deux femmes un égal dévouement, une égale affection. Il était complètement heureux, complètement tranquille. Donc il n'était pas amoureux, car l'amour et la tranquillité font rarement bon ménage dans le même cœur.

Jean, cependant, voyait, avec un peu d'inquiétude et de tristesse, s'approcher le jour qui allait amener à Longueval les Turner, les Norton, et tout le flot de la colonie américaine. Ce jour vint très-vite.

Le vendredi 24 juin, à quatre heures, Jean arrivait au château. Bettina le reçut toute chagrine.

— Quel contretemps! lui dit-elle, voilà ma sœur souffrante. Un peu de migraine, rien du tout. Il n'y paraîtra plus demain; mais enfin je n'ose pas aller me promener avec vous toute seule. Là-bas, en Amérique, j'oserais; mais ici, non, n'est-ce pas?

— Assurément non, répondit Jean.

— Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

MOUVEMENTS DE TROUPES.

On annonce de nouveaux mouvements de troupes.

Outre les 5,500 hommes qui vont être rapatriés de Tunisie et les 7,500 hommes libérables qui rentreront d'Algérie, fournis par les trois provinces à raison de 2,500 hommes chacune, le ministre de la guerre vient d'ordonner les dispositions nécessaires pour effectuer le transport en Algérie de 4,224 hommes appartenant presque tous au train des équipages militaires.

Ces troupes s'embarqueront à Marseille le 4^r, le 2 et le 4 octobre courant sur l'Ajax, le Kléber et le Charles-Quint, à destination d'Alger, Bône, Philippeville, la Goulette à Oran.

Voici la péroraison du discours que M. le baron de Ladoucette a prononcé, dimanche, à l'inauguration de la statue du général Chanzy :

« Le général Chanzy appartient désormais à l'histoire. Son amour pour la France, sa foi, même à l'heure des plus grands périls, dans l'avenir de la patrie ; ses efforts pour réparer nos malheurs et contribuer à rendre à notre pays son rôle séculaire, marqueront d'un trait profond dans nos annales le nom de ce vaillant capitaine, de cet habile diplomate, de ce sage administrateur.

Il a eu la rare fortune de réunir les lauriers du soldat patriote et chrétien en temps de guerre aux succès d'ambassadeur en temps de paix, et sa mémoire ne périra point. Un grand monument sera bientôt élevé sur les bords de la Loire pour perpétuer le souvenir des combats dans lesquels les Français, sous la conduite du général Chanzy, luttèrent en héros.

Mais dès aujourd'hui, près de la crypte où il repose, cette statue, tout en rappelant à jamais son courage, témoignera de la douleur de ses concitoyens ; elle sera de plus un noble enseignement et montrera que la mémoire des services rendus au pays doit être pieusement gardée pour toujours.

Tous ceux qui passeront devant ce monument salueront l'intrépide combattant de Beaugency, de Vendôme, du Mans. Son souvenir enfantera des braves, et, du plus loin que paraîtra sa statue de bronze, elle rappellera le brave enfant des Ardennes qui dort du grand sommeil, après avoir, dans les jours de détresse et de deuil, sauvé l'honneur du drapeau. »

On lit dans la France militaire :

« Nous apprenons aujourd'hui, de source certaine, que, dans l'affaire de Bolbec, qui a fait plus de bruit qu'il ne fallait, la vérité a été fortement dénaturée par quelques-uns de nos confrères de province.

L'incident se réduit à ceci : Le maire de Bolbec a voulu, dans le cantonnement, favoriser un régiment, celui qui comprenait les réservistes du Havre,

Bolbec, Yvelot, etc., au détriment d'un autre, — affaire électorale probablement, — et cela en dépit des règles, car il n'avait pas à fixer la position des troupes intra ou extra muros : c'était l'affaire du commandement.

Le colonel du régiment, placé autrement que les nécessités des manœuvres le voulaient, a été mécontent. Le maire s'est fâché et en termes peu parlementaires. Il a pris en outre le prétexte d'un couvent envahi pour protester plus fort.

De là, conflit de peu d'importance entre l'autorité militaire et le chef de la municipalité de Bolbec.

Or, le plus piquant de l'affaire, c'est que le maire n'est nullement clérical, et que les religieuses dont il s'était fait le défenseur n'avaient pas de militaires chez elles. On avait failli en mettre, il est vrai, mais le colonel s'y était opposé, en s'excusant courtoisement auprès de ces dames, qui, loin de s'effaroucher comme celles des Mousquetaires au Couvent, ne demandaient pas mieux que de loger des soldats et avaient envoyé même d'avance chercher de la paille pour eux.

Quant au curé montant la garde, armé d'une canne, c'est une plaisanterie, et cette canne est un canard. »

Le Times dit qu'il ne faut pas prendre au sérieux les protestations de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie et de la France.

Le gouvernement français, ajoute-t-il, a fort à faire, de son côté, avec la situation critique où il s'est mis vis-à-vis de la Chine, situation inexplicable, sinon même inexplicable, qu'il va falloir défendre devant les Chambres.

Le Times ne croit pas que, dans une situation pareille, M. Jules Ferry veuille encore se mettre sur les bras l'embaras de graves désaccords avec l'Angleterre.

Le Journal de Saint-Petersbourg, organe officieux, dit qu'il n'est nullement question d'une alliance franco-russe contre la Chine.

On télégraphie de Berlin, le 29, à la Gazette de Cologne :

« Il règne une grande activité dans tous les ports de guerre de l'Allemagne, où l'on est occupé à équiper les navires qui doivent se rendre sur la côte occidentale d'Afrique.

On pense que l'escadre partira au milieu du mois d'octobre. »

LES CLOCHES DANS LA HAUTE-MARNE.

Il y a, en Haute-Marne, dit l'Univers, un préfet du nom de Favalelli, à qui il ne manque qu'un pouvoir plus étendu encore que le sien pour réduire le cléricalisme à néant. Ce fonctionnaire y met néanmoins tout son zèle. La nouvelle loi municipale lui a paru une occasion favorable de molester le clergé et de faire sentir son autorité à l'Église. Avant même d'en avoir conféré avec l'évê-

que, comme le veut la loi, il vient d'édicter un projet de règlement sur les sonneries des cloches, qu'il communique aux sous-préfets et aux maires du département. M. le préfet s'approprie simplement les cloches et décide qu'elles sonneront à sa fantaisie, du matin au soir, pour tous les usages domestiques et municipaux.

Voici la circulaire du préfet Favalelli :

« Chaumont, le 1^r septembre 1884.

A MM. les sous-préfets et maires du département.

Messieurs, Aux termes de l'article 100 de la loi du 6 avril 1884, les sonneries religieuses comme les sonneries civiles doivent être réglementées pour l'avenir par des dispositions nouvelles en harmonie avec les coutumes et les usages locaux.

Je me propose d'insérer dans le projet de règlement la clause suivante, concernant spécialement les sonneries civiles :

Le maire ou son délégué pourra faire sonner les cloches, dans les circonstances suivantes, dans les communes où les coutumes et les traditions locales auront conservé cet usage :

1° Pour appeler les enfants à l'école ; 2° Pour annoncer l'heure normale de la fermeture des cabarets ;

3° Pour annoncer les heures de repas et celle de la reprise des travaux aux ouvriers des champs ;

4° Pour annoncer l'ouverture des séances du conseil municipal ;

5° Pour annoncer l'heure de l'ouverture et de la fermeture du scrutin, les jours d'élection ;

6° Pour annoncer l'arrivée du percepteur des contributions directes en tournée de recette ou de mutation ;

7° Pour le ban des vendanges.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le préfet de la Haute-Marne,

CH. FAVALELLI.

Au milieu de toutes ces sonneries civiles, on ne voit même plus à quel moment M. le curé pourrait placer les siennes. De son autorité privée, ledit Favalelli change la destination de la cloche de l'église. Il fallait s'attendre à ces jeux de préfet. La nouvelle loi municipale ouvre une plus large part à l'arbitraire, à la malveillance, à l'esprit de secte. Les abus qu'elle a produits ne se comptent déjà plus. A la persécution générale dirigée par le gouvernement et la majorité s'ajoute partout la petite tyrannie locale. C'est l'oppression et la vexation à tous les degrés.

Heureusement que, suivant la juste remarque de l'Univers, dans ce projet de règlement, le préfet Favalelli n'a oublié qu'une chose : la loi. Si mauvaise qu'elle soit sous le rapport religieux, la loi municipale dit cependant que « les cloches des églises sont spécialement affectées aux cérémonies du culte. » M. Favalelli a donc pris le contrepied de la loi lorsqu'il a décidé que les cloches seraient spécialement affectées à l'école, au cabaret, à la soupe, au conseil municipal, aux élections, au percepteur, aux travaux, aux vendanges, et il est possible que

pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que se marier sans amour. Voilà mon opinion.

Et c'est aussi la mienne.

Elle le regardait. Il la regardait. Et brusquement, à leur grande surprise à tous les deux, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout.

Par bonheur, en ce moment, Harry et Bella, avec de grands cris de joie, se précipitèrent dans le salon.

Monsieur Jean, monsieur Jean ! vous êtes là, monsieur Jean ? Venez voir nos poneys.

Ah ! dit Bettina, d'une voix un peu incertaine, Edwards est revenu tout à l'heure de Paris et a ramené pour les enfants des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous ?

On alla voir les poneys, qui étaient dignes en effet de figurer dans les écuries du roi de Lilliput.

(A suivre.) LUDOVIC HALÉVY.

Dans un cercle sérieux.

On examine successivement les divers avantages que l'Angleterre pourra retirer de l'occupation de l'Égypte.

C'est un pays fertile, fait remarquer quelqu'un, qui produit des blés estimés.

Et puis des vins, ajoute un homme politique modeste.

Quels vins ?

Mais... les célèbres crûs du Nil !...

son ministre le lui fasse remarquer. Nous n'y comptons pas trop cependant.

AFFAIRES DE CHINE.

Le ministre de la marine a reçu hier matin un télégramme de l'amiral Courbet contenant des détails de service.

L'amiral Courbet a dû quitter hier le mouillage de Matsou.

On lit dans la France :

« Il se confirme que les négociations vont être sérieusement reprises entre la France et la Chine.

On sait que M. de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, a eu, hier, une entrevue avec Li-Fong-Pao.

M. de Courcel est attendu incessamment à Paris, et il est probable qu'il apportera au gouvernement français les nouvelles propositions de la Chine.

Ces négociations seront-elles sérieuses ?

On lit dans le Temps :

L'amiral Courbet, ayant réuni tous les renforts qui lui étaient envoyés, s'est mis en mouvement aujourd'hui pour entreprendre la nouvelle action qui a été résolue. »

LA STATUE DE CHANZY

Ainsi que nous l'avions annoncé, dimanche dernier a eu lieu, à Buzancy, l'inauguration de la statue élevée au glorieux général de l'armée de la Loire.

Au cours de cette cérémonie patriotique, M. Raoul Bonnery, membre de la Société des gens de lettres, a lu l'ode suivante que nous devons à l'obligeance de l'auteur.

Au Général Chanzy.

Ode dite, par l'auteur, le jour de l'inauguration de la statue, à Buzancy (Ardennes), le 28 septembre 1884.

Salut ! Chanzy ; salut ! vedette de la France. Quand on s'est appelé le général Chanzy ; Quand on porta ce nom, gloire de Buzancy ; Ce nom où l'avenir voyait une espérance ; Quand on est admiré comme un autre Bayard, On a, de par le Ciel, deux missions sur terre : Vouer à son pays son talent militaire ; Veiller sur son pays du cœur et du regard.

Oui, ton premier devoir : défendre par les armes Notre vieux sol gaulois, tu l'as su, grand soldat, Remplir avec honneur, remplir avec éclat. Après nos premiers deuils, la Patrie en alarmes Regardait autour d'elle et cherchait un vengeur. Elle te vit, là-bas, guerroyant en Afrique, Elle te pressentit fort, loyal, héroïque, Et te cria : « Chanzy, je suis frappée au cœur ! »

Tu quittes le désert. Fier du choix de la France, Tu lui dis : « Me voici ; je suis prêt et j'ai foi ; Et ma tête et mon bras et mon sang sont à toi ! » Serrant nos légions, leur soufflant ta vaillance, T'écriant, l'œil en feu : « Sus ! sus ! aux Allemands ! » Tu bondis, sabre au poing, commençant l'épopée Dont les chants sont écrits du bout de ton épée Et s'appellent : Coulmiers, Patay, Jesnes, Le Mans.

Il nous faudrait encor citer d'autres batailles Pour rappeler ta lutte et tes hauts faits : Loigny, Vallière, Villorceau, Fréteval, Origny, Et Vendôme et Montoire. On se sent aux entrailles Un frisson orgueilleux devant tant de combats. Oui, Chanzy, tu fus bien l'honneur de la Patrie ; Et l'Histoire dira que ta noble furie D'un orage de gloire entoura nos soldats.

Tu croyais... Mais, déjà, la France était à terre. Tenant un tronçon d'arme et baignant dans le sang, Quand tu la mets debout, tu la revois. — glissant — De ta poitrine émue ou ton bras fort la serre — Retomber, plaie au flanc et la mort dans les yeux. Morne, tu contemples à tes pieds la victime. Puis, la rage dans l'âme et les yeux pleins de crime, Sombre, tu juras haine aux meurtriers joyeux.

La France vit toujours. Au livre indéchiffrable Que tient la Providence, il n'était point écrit Que ton pays mourrait. Si Dieu n'a point souscrit Au noir vœu des Teutons, c'est qu'il est exorbitant. Il jugea notre France utile au monde entier. Et cria : « C'est assez ! que la France survive ! » Et, depuis, nous marchons où Dieu veut qu'on marche. Nous sentant appuyés sur la lame d'acier. [Suite]

— Oui, certainement. — Et vous cherchez à vous marier ? — Non... On peut penser à se marier, mais on ne doit pas chercher à se marier. — Il y a cependant des gens qui cherchent... allez, je vous en réponds... et même, vous, tenez, on a voulu vous marier. — Comment savez-vous cela ? — Ah ! je connais si bien toutes vos petites affaires !... Vous êtes ce qui s'appelle un bon parti... et, je le répète, on a voulu vous marier. — Qui vous a dit cela ? — Monsieur le curé. — Mon parrain a eu tort, dit Jean avec une certaine vivacité. — Non, non, il n'a pas eu tort. Si quelqu'un a été coupable, c'est moi, et coupable par charité, non par curiosité, je vous le jure. J'ai découvert que votre parrain n'était jamais si heureux que lorsqu'il parlait de vous ; alors moi, le matin, quand je suis seule avec lui, pendant nos promenades, pour lui faire plaisir, je lui parle de vous, et il me raconte votre histoire. Vous êtes à votre aise, vous êtes très à votre aise... Vous recevez du gouvernement deux cent treize francs par mois... et des centimes. Est-ce bien cela ? — Oui, dit Jean, se décidant à prendre de bonne grâce son parti des indiscretions du curé. — Vous avez huit mille francs de rente.

— A peu près, pas tout à fait. — Ajoutez à cela votre maison, qui vaut une trentaine de mille francs. Enfin vous êtes dans une excellente situation, et on a déjà demandé votre main. — Demandé ma main ?... Non ! non ! — Si fait ! si fait ! Deux fois... et vous avez refusé deux très-beaux mariages, deux très-belles dots, si vous aimez mieux. C'est la même chose pour tant de gens ! Deux cent mille francs d'une part, trois cent mille de l'autre. Il paraît que c'est énorme pour le pays ! donc vous avez refusé. Dites-moi pourquoi ? Si vous saviez comme je suis curieuse de savoir ! — Eh bien ! il s'agissait de deux jeunes filles charmantes... — C'est entendu ! on dit cela toujours. — Mais que je connaissais à peine. On m'a forcé, — car je faisais résistance, — on m'a forcé à passer avec elles deux ou trois soirées, l'hiver dernier. — Et alors ? — Alors, je ne sais pas trop comment vous expliquer, je n'ai éprouvé aucun sentiment d'embaras, d'émotion, d'inquiétude, de trouble... — Enfin, dit résolument Bettina, pas le plus léger soupçon d'amour. — Non, pas le moindre... et je suis rentré bien sagement dans mon petit trou de garçon, car je

pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que se marier sans amour. Voilà mon opinion. — Et c'est aussi la mienne. Elle le regardait. Il la regardait. Et brusquement, à leur grande surprise à tous les deux, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout. Par bonheur, en ce moment, Harry et Bella, avec de grands cris de joie, se précipitèrent dans le salon. — Monsieur Jean, monsieur Jean ! vous êtes là, monsieur Jean ? Venez voir nos poneys. — Ah ! dit Bettina, d'une voix un peu incertaine, Edwards est revenu tout à l'heure de Paris et a ramené pour les enfants des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous ? On alla voir les poneys, qui étaient dignes en effet de figurer dans les écuries du roi de Lilliput. (A suivre.) LUDOVIC HALÉVY.

Qui, nous croyions en toi pour des jours plus pros-
 [pères,
 Et, grands par l'épreuve, instruits par les leçons,
 Et des glaives rompus reforgeant les tronçons,
 Les fils se souviendraient des douleurs de leurs
 [pères.
 Tu vois nous eût crié: « Fils de France, en avant! »
 Et, sur les pas volant de victoire en victoire,
 La France était vengée; et le bruit de sa gloire
 Parcourait l'Univers sur les ailes du vent.
 Mais l'implacable mort a brisé ton épée,
 Tu couché dans les plis de ton cher étendard.
 Si nous comptions sur toi, nous y comptions trop
 [tard;
 La France, comme toi, dans son rêve est frappée.
 Et qu'importe, Chanzy? Nous te voulons debout,
 Indomptable soldat à l'attitude altière,
 Attendant l'avenir et gardant la frontière,
 Dans les retours du Ciel espérant jusqu'au bout.
 Un peuple est comme un camp, il lui faut sa vedette.
 Vivant, tu nous gardais; mort, veille encore,
 [Chanzy;
 Et c'est proche du Rhin que nous t'avons choisi
 Un poste. C'est par là qu'il faudra que l'on guette;
 L'horizon, tout à coup, peut s'y montrer noirci.
 Et puis qu'en faction dans ta ville adoptive,
 Tu peux tendre aisément une oreille attentive,
 Chanzy, nous te donnons ton poste à Buzancy.
 Et pour que ton regard embrasse au loin le fleuve
 Et sans trêve le fouille en ses flots ennemis,
 Nous t'avons élevé ce socle et t'avons mis
 [meuve,
 Sur son granit: debout. — Ah! que le Rhin s'é-
 S'il se rappelle encor le passé, de nous voir
 Hardiment ériger près de lui ta statue....
 La France ne fut pas à ce point abattue
 Que de couler un bronze elle n'ait le pouvoir.
 Ce bronze t'était dû, Chanzy; c'est une dette
 Que doit toute Patrie à tout grand citoyen,
 Et la France le paie. Et si quelque voisin
 En ressentait au cœur une fureur secrète,
 La France ne saurait s'en créer un tourment;
 Car elle lui dirait, dressant sa haute taille: [taille;
 « C'est vrai, mon bras trop faible a perdu la ba-
 Aujourd'hui, qu'on l'entende, il en est autrement! »
 Nul ne sait l'avenir, certes, que Dieu nous garde;
 C'est l'impassible sphinx qu'on n'interroge pas.
 Mais, ô France, aux beaux jours de tes futurs com-
 [bats,
 Tourne tes yeux hardis vers Chanzy, ton grand-
 Invoque le héros qui va veiller sur toi, [garde;
 Ranime ton ardeur, oublie enfin tes larmes,
 Et jure-lui, tout haut, quand tu crieras: « Aux
 armes! »
 D'apporter au combat sa bravoure et sa foi!

RAOUL BONNERY,
 De la Société des Gens de lettres,
 officier d'Académie.

Les Chemins de fer sont bien tenus: le Nord cote
 1,660, le Lyon 1,240, l'Orléans 1,335, le Midi
 1,165, l'Est 780, l'Ouest 835.

CHRONIQUE LOCALE
 ET DE L'OUEST.

ENCORE UN MOT SUR LES LYCÉES ET COLLÈGES DE FILLES

A l'engouement des premiers jours a succédé, chez les promoteurs les plus ardents d'un nouveau système d'éducation pour les filles, un découragement bien facile à expliquer.

Quelque réserve que nous voulions garder sur ce point, force nous est bien de reconnaître, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, que l'éducation dans les lycées et collèges de filles laisse fort à désirer. On n'a pas eu la sagesse d'y maintenir ce semblant d'instruction religieuse qui subsiste dans les lycées de garçons, et il a suffi de deux à trois années d'expérience pour reconnaître que l'on fait fausse route, que l'on prépare des déclassées et que l'on compromet l'honneur et la paix des familles.

Mais laissons de côté ce sujet trop délicat pour y insister et bornons-nous à signaler les plaintes que soulèvent les programmes d'étude, les règlements auxquels sont soumis les examens, les exigences déraisonnables des jurys, le mauvais choix des sujets de composition et le peu de discernement que l'on apporte dans l'examen oral.

M. Legouvé, de l'Académie française, voit d'un œil très-favorable l'œuvre de M. Sée, mais il en craint les conséquences abusives et, tout récemment encore, il s'écriait dans le *Temps*:

« Autrefois le danger était l'ignorance; aujourd'hui c'est le pédantisme. — Le mal date de loin: il part des examens de l'Hôtel-de-Ville. Ces examens, appliqués aux jeunes filles du monde, ont jadis constitué un progrès; ils constituent maintenant un péril.

« Si l'organisation nouvelle ne transforme pas cet enseignement sec et aride, il y a double danger pour les élèves. Soyez sûrs d'abord que si vous les accablez sous le poids des programmes, la moitié de vos élèves, une fois mariées, n'auront plus qu'une idée, jeter là un amas indigeste et fermer les livres sérieux; leur long passage dans le monde où l'on s'ennuie leur aura donné la passion du monde où l'on s'amuse; vous aurez fait des femmes frivoles pour avoir voulu faire des filles pédantes. »

Il s'en faut de beaucoup que l'on suive ces conseils, dont l'origine n'est pourtant point suspecte.

Les commandants de corps d'armée viennent d'être informés qu'une décision ministérielle restitue le collet blanc à l'arme des dragons. Ce collet sera semblable à l'ancien collet de tunique sans tresses de bordure. Les parements rouges sont supprimés et remplacés par des parements en drap du fond.

LE PRIX DU PAIN.

On lit dans l'*Evénement*:

« La plupart des boulangers de Paris maintiennent le prix du pain à un taux élevé, bien que le sac de farine, qui valait autrefois 74 fr., n'en vaille plus aujourd'hui que 42.

« Aujourd'hui, la question de la réduction du prix du pain est posée dans la presse.

« Reviendra-t-on à la taxe officielle abolie par l'Empire?

« La République maintiendra-t-elle la liberté de la boulangerie? »

JUSTICE GRATUITE.

Un individu d'Angers qui a été condamné à 3 francs d'amende a été obligé, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, de payer l'hon-nête somme que voici:

Amende principale.....	3 fr. »
Décimes.....	» 75
Frais de justice.....	20 64
Timbre.....	» 25
Frais de poste.....	4 »
Extrait du jugement....	» 25
Total.....	28 89

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS.

Les deux premières représentations ont été un véritable succès pour la troupe nouvelle.

On a donné, samedi, *Si j'étais Roi*, d'Adam, à cause d'une indisposition de la première basse, M. Neveu, qui a fait supprimer, samedi, les *Mousquetaires de la Reine*, et le *Chalet*, dimanche.

Nos compliments sincères à M. Granville, dont la voix a gagné en ampleur, qui semble plus sûr de lui-même et qui phrase mieux. On voit que pour lui les vacances n'ont pas été du temps perdu. Le baryton, M. Dechesne, a obtenu d'emblée les suffrages du public; la première impression — une chanson dit que c'est toujours la bonne — a été excellente. Beaucoup d'aisance sur la scène, bon acteur et meilleur chanteur. La voix, d'un timbre très-agréable, est conduite avec beaucoup de goût. M^{lle} Dorian vocalise très-facilement; on sent en elle une musicienne vraiment éprise de son art, qui l'a sérieusement étudié et qui l'étudie toujours: voix fraîche, diction bonne; elle est assez riche sous ce rapport, non pas pour faire oublier M^{lle} Garcin, mais pour la remplacer dignement.

Avec ce trio, nous pouvons compter sur des soirées attrayantes. M. Neveu ne fera certainement pas défaut à cet horoscope; espérons qu'il viendra bientôt compléter le quatuor. La direction a eu la main heureuse du premier coup: nous nous plaignons à l'en féliciter. (Union de l'Ouest.)

NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne*:
 « Hier a eu lieu à la Chambre des vacations, par suite de surenchère, la vente de la raffinerie de Chantenay.

« M^r Augustin Delalande, avoué, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 464,000 fr. La mise à prix était de 279,000 francs.

« M^r Augustin Delalande a demandé que l'adjudication soit prononcée à son profit, sous la réserve de faire la déclaration de commande dans le délai de loi.

« On sait que ce délai est de trois jours.
 « Dans la salle des Pas-Perdus, M. Lapeyre, entrepreneur à Paris, annonçait hautement que la raffinerie serait rouverte dans un délai très-prochain. On le considère donc comme l'acquéreur.

« La première adjudication ne s'était élevée qu'à 252,000 fr.

« P. S. — On nous assure, au dernier moment, que l'acquéreur cache une combinaison allemande.

« Nous souhaitons qu'on nous démente; mais nous croyons qu'on ne nous démentira pas.

« Nous croyons savoir qu'une des deux raffineries de l'ancienne Société Etienne marchera prochainement. Peut-être même toutes les deux recouvreront-elles une activité si nécessaire à la prospérité commerciale et industrielle de notre ville. »

D'autre part, nous lisons dans l'*Espérance du Peuple*:

« Si nous sommes bien informé, la raffinerie des Pouts appartiendrait à une Compagnie de raffineurs parisiens et la raffinerie de Chantenay aurait été achetée pour le compte des raffineurs allemands.

« Les Allemands ont fait raffe sur les sucres d'Egypte et de Tunisie, et nous allons être leurs tributaires.

« Tandis que les étrangers s'enrichissent à nos dépens, notre commerce et notre agriculture se ruinent. »

SAINT-NAZAIRE.

Un incendie a détruit hier les ateliers, forge, menuiserie, ajustage, de la Compagnie transatlantique, occupant 400 ouvriers. Les pertes sont considérables.

Le sieur Lepage, domestique chez la veuve Landais, au village de la Foie, commune d'Abbaretz (Loire-Inférieure), vient d'être victime d'un accident dans les circonstances suivantes:

Dimanche 21 septembre, vers quatre heures du soir, Lepage sortit porteur d'un fusil qu'il devait remettre à son père. Chemin faisant, il rencontra le nommé Laurent (Jean), qui l'invita à boire un coup chez lui. Lepage accepta. Ils étaient ensemble depuis une heure environ lorsqu'un mendiant vint

demander un verre de cidre. Le sieur Lepage voulut sortir, mais le mendiant l'interpella et entama la conversation en parlant du service militaire, disant qu'il connaissait la canne. Lepage lui répondit: moi aussi, j'ai fait 5 ans de service et je me charge de faire assaut avec vous. De là défi porté et accepté.

Lepage se saisit alors d'un bâton à sa portée et commença à tirer une botte. Il n'avait pas laissé son fusil et il le tenait de la main gauche, le canon dirigé vers le bras droit. En manœuvrant son bâton, le bout se trouva pris entre le pontet et la détente, le coup partit et la décharge du fusil atteignit Lepage sous l'aisselle droite. Il s'écria: « Je suis mort. » Laurent, qui assistait à la scène, transporta la victime à son domicile, aidé de plusieurs de ses voisins. Aussitôt on envoya chercher le docteur Monnier qui a déclaré la blessure grave.

(Journal de l'arrondissement de Châteaubriant.)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 28 septembre 1884.

Versements de 72 déposants (9 nouveaux), 32,840 fr.
 Remboursements, 31,704 fr. 98 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Lourdes, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

BIBLIOGRAPHIE

La 14^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

Elle est consacrée à la Prusse occidentale, dont elle donne la description physique et géographique, la réorganisation militaire, la division politique et administrative, les productions naturelles et agricoles, la statistique, etc., etc.

L'auteur y étudie spécialement les districts de Dantzig et de Marienwerder.

Outre une carte de la Prusse occidentale, quatre gravures ornent le texte: une vue générale de Dantzig, son église principale, l'Artushof ou Junkerhof, maison du XV^e siècle servant actuellement de Bourse et le château de Marienwerder.

Comité des Concours poétiques du Midi de la France (anciens concours poétiques de Bordeaux).

APPEL AUX POÈTES

Le trente-troisième Concours poétique ouvert en France le 15 août 1884, sera clos le 1^{er} décembre 1884. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs les nouvelles productions d'un maître.

LES VOLCANS. Ouvrage complet et illustré de plus de cent gravures, dessinées par des grands artistes, est le seul qui existe dans ce genre.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE, ouvrage également illustré de nombreuses gravures, par Méaulle, très-approfondi, traité avec un soin exquis.

Ces deux ouvrages, écrits d'un style clair et précis, sont appelés à un réel succès. — Le librairie Ducrocq, 55, rue de Seine, Paris, les a édités avec un soin remarquable. — Tous les bibliophiles voudront se les procurer. — Prix: 10 fr. chaque.

La même librairie vient de réimprimer « L'âme de la Plante », ouvrage déjà couronné de succès, dont la dernière édition vient d'être épuisée. — Inutile de rappeler l'importance de ce petit livre respirant à chaque ligne la poésie et prouvant que chaque plante est un être vivant et doué de sensibilité. — Prix: 3 fr.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS
Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS

Réouverture des cours: 3 novembre 1884.

Les prospectus sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande au Directeur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1884, à midi, à Saumur, en l'étude de M^e GAUTIER, notaire :

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 15, Joignant M. Fermet.

Une autre Maison

Sise à Saumur, même rue, n° 22, Joignant M. Girard-Peitevin.

ET UN PRÉ

Nommé la CHARRIÈRE, Commune de Saint-Florent. Contenant 1 hectare 52 ares 90 centiares, joignant l'avenue du Bray.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 octobre 1884, à midi,

En la salle de la mairie de Chouzé,

BELLE MAISON NEUVE

Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation,

Joignant l'église des Ponts, et appartenant à M^{me} veuve LACOUR-DOYEN, de Saint-Cyr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte)

Très-comfortable, deux jardins, pièce d'eau.

Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. SERISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A VENDRE

Belle Propriété

Au Petit-Puy, commune de Saumur, à 20 minutes des gares de l'Etat et d'Orléans, routes carrossables.

VUE SPLENDIDE sur la LOIRE et la VALLÉE

MAISON D'HABITATION, comprenant : bibliothèque, salon, vestibule, salle à manger, office, cuisine, deux chambres au-dessus, une à feu.

Au premier, trois chambres avec cabinets de toilette, une chambre froide, grenier sur le tout, chambre de domestique.

Grand et magnifique Jardin, bien planté, en terrasse sur la Loire, potager, basse-cour.

Fumoir, orangerie, buanderie, fruiterie, grand hangar, écurie, remise, grenier à fourrage, vastes caves, puits et pompe, réservoirs d'eau.

Facilité de paiement.

S'adresser à M. PERDRIAU, au Petit-Puy.

Fruits de Vigne

A VENDRE

Le dimanche 5 octobre 1884, sur les lieux, la récolte de deux morceaux de vigne rouge, Côt et Grolleau, contenant 2 hectares 66 ares, sis à la Guerinière, près Château-la-Valière (Beaux fruits, récolte évaluée à environ 90 hectol.).

S'adresser, pour traiter avant le jour ci-dessus, à M. LECUREUIL, rue du Petit-Pré, 13, Tours, ou à M. CUVIER, à Neuillé-Pont-Pierre ; pour visiter, à TESSIER, garde-particulier à Château-Lavallière, et, pour renseignements, à M^e ANDRÉ, notaire, dite ville.

M. Lecureuil est à Allonnes du 29 septembre au 3 octobre. (700)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE pour cause de maladie, un Journal républicain quotidien et une imprimerie à vapeur, l'un et l'autre en plein rapport, dans le chef-lieu d'un département de l'Est.

Bénéfices nets : 20.000 fr. par an. Ecrire à l'adresse A. B., agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Service de Saumur à Fontevrault.

M. DRON prévient le public qu'il vient d'organiser un service de Voitures, de Messageries et Commissions entre Saumur et Fontevrault.

Départ de Saumur, quai de Limoges, chez BERTIN, tous les jours, à 9 heures du matin.

Départ de Fontevrault, chez M^{me} veuve HUBERT, à 4 heures et demie du soir.

Bureau central, à Saumur, 4, rue du Prêche.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE GRAVURES - MUSIQUE

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 % amortissable	78 70	78 65	Est	780	780	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516 50	517 50
3 % (nouveau)	80 40	80 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1236	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	507	Est	364	362 75
4 1/2 % (nouveau)	107 05	107 20	Midi	1160	1160	— 1865, 4 %	516	515	Midi	369 40	370
Obligations du Trésor	507	507	Nord	1655	1651 25	— 1869, 3 %	406 50	406 50	Nord	317 50	318
Banque de France	5040	5050	Orléans	1332 50	1332 50	— 1871, 3 %	395	395 75	Orléans	371	370 50
Société Générale	460	460	Ouest	840	840	— 1875, 4 %	519	519	Ouest	370 25	370 25
Comptoir d'escompte	950	957 50	Compagnie parisienne du Gaz	1550	1555	— 1876, 4 %	517 50	519	Paris-Lyon-Méditerranée	370 25	370 25
Crédit Lyonnais	550	550	Canal de Suez	1933 75	1932 50	Bons de liquid. Ville de Paris	529 50	529 50	Paris-Bourbonnais	370	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1325	C. gén. Transatlantique	481 25	478 75	Obligations communales 1879	448	442 50	Canal de Suez	575	576
Crédit mobilier	296 25	286 25				Obligat. foncières 1879 3 %	446	445			
						Obligat. foncières 1883 3 %	350	347 50			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir			
3	8	minutes du matin, express-poste.		Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50		Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30		
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)		Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		
9	13	matin, omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08		Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		
1	25	soir, —		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24									
3	32	soir, express.																	
7	15	soir, omnibus.																	
10	36	soir, omnibus (s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR									
3	heures 26	minutes du matin, direct-mixte.		Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35
8	21	matin, omnibus.		Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55
9	37	matin, express.		Lernay	7 02	8 11	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 07	Arçay	8 34	3 4	10 44
12	48	matin, omnibus-mixte.		Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2
4	44	soir, omnibus (s'ar. à Tours)		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27
7	15	soir, omnibus (s'ar. à Tours)														Loudun	10 23	4 56	12 1
10	36	soir, express-poste.														Poitiers	10 33	5 06	12 11
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,